

ARCHIVES DES ARDENNES

RAPPORT SUR LA SITUATION DES ARCHIVES

Exercice 1948-1949

Par René Robinet, Archiviste en Chef

Local

Il n'est guère plus possible actuellement d'envisager une extension du dépôt provisoire des Archives à l'intérieur de la Préfecture. Seules, cette année, ont pu être aménagées trois petites pièces d'un bâtiment annexe : une de ces pièces a été transformée en chambre noire pour la prise de vue et le développement des microfilms.

Etant donné le volume de documents que les Archives doivent recevoir chaque année, il faut prévoir qu'avant trois années le dépôt actuel sera complètement comble : il est donc urgent de mettre à l'étude le projet de reconstruction du bâtiment des Archives dont le financement doit être assuré par les Dommages de Guerre.

Personnel

Pas de changement à signaler : M. Didion, sous-archiviste et M. Gude, commis principal.

Versements

Cabinet du Préfet : Publication diverses 1945/1948	10 liasses
1 ^{ère} Division : Etrangers	16 liasses
2 ^{ème} Division : Comptabilité 1942/1946	85 liasses
: Assistance 1935/1945	80 liasses
: Allocations militaires 1943/1945	74 liasses
3 ^{ème} Division : Forêt-Commerce-Chasse 1939/1947	48 liasses
: Cartes grises 1946/1948	35 liasses
Direction départementale du Travail. S.T.O. 1942/1945	30 liasses
Services agricoles : Comité d'avance 1940/1947	10 liasses
Service départemental du bois : 1941/1949	20 liasses
Total	408 liasses

Dons et acquisitions

Il nous est agréable de signaler comme chaque année des dons importants de M. Jules Lefranc de Paris : dossiers iconographiques sur Bayard, Madame Crozat et le Château de Thugny et notes diverses sur Catherine de Suzanne, Lefebvre-Gineau, Paul Demeny et Paul Bourde, amis de Rimbaud, sur l'église de Sainte-Vaubourg, etc...

De M. Gérard Sorendal, nous avons reçu des papiers intéressant les familles Avril et Barré (1772-1909) ; de M. Fortier, une monographie d'Autrecourt et Pourron ; des Archives du Calvados, 59 pièces intéressant la place de Mézières, les adjudications de bois nationaux 1800-1816 ; des Archives de la Mayenne, diverses pièces d'état-civil ; de M. Massiet du Biest le double de documents intéressant la guerre 14-19 et dont les originaux avaient été détruits en 1940 : notes et témoignages sur l'occupation dans les Ardennes, sur le Kronprinz, un mémoire de M. Marie sur l'occupation à Gespunsart, des affiches et photographies de fresques peintes par les allemands dans leurs cantonnements ... ; de M. Sibertin-Blanc, un mémoire sur l'église N.D. de Mézières, enfin de M. Jean Robinet, l'important manuscrit d'une histoire de la campagne de mai-juin 1940 dans les Ardennes.

Classements- Inventaires – Publications

Peu à peu les versements accumulés de 1940-1945 s'organisent en séries : séries M, N et O, ces deux dernières par les soins de M. Didion. Le retard important de classement n'a pas encore permis de publier des inventaires. L'important fichier de l'état-civil de Mézières (1590-1790) est à peu près terminé ; il comporte 30.000 fiches, d'autres fichiers ont été également établis, notamment pour l'inventaire des Archives de Charleville

En utilisant les deux subventions de l'Etat et du Département pour la Commémoration du Centenaire de la IIème République, nous avons pu avec la très active collaboration de M. Manceau faire publier en une plaquette luxueusement éditée, des articles et des textes relatifs à la Révolution de 1848 dans les Ardennes. 600 exemplaires ont été remis à l'Inspection académique pour être distribués gratuitement dans les écoles. Des envois gratuits ont été également faits dans les principales bibliothèques et dépôts d'Archives. Quelques exemplaires ont été mis en vente chez des libraires produisant au compte du département la somme de.

Bibliothèque historique

La bibliothèque historique s'est accrue par dons, achats ou échanges de 150 unités (N 1150 à 1300). M. Jules Lefranc a envoyé 56 volumes dont la plupart très rares : le Jérémie du Père Desmarais et de nombreux recueils de poètes ardennais. A côté des ouvrages d'histoire locale acquis dans les ventes ou chez les libraires d'occasion, ont été achetés des manuels d'archéologie et de diplomatique, les livres importants de l'année concernant l'histoire économique et sociale, les premiers volumes de l'Encyclopédie « Clarté » etc... 17 volumes seulement ont pu être reliés.

Documentation contemporaine et microfilms

Depuis le 1^{er} octobre 1948 grâce à l'affectation de M. Rogissart au service des Archives le Centre de Documentation a déjà pu rendre de très utiles services notamment dans l'enseignement, aux professeurs de Cours Complémentaires (Economie mondiale, Nationalisations, Démographie, Colonies, etc.). De nombreux dossiers ont également été communiqués aux services et aux particuliers, le plus fréquemment ceux relatifs à la Législation sur les Loyers, les Indices des Prix, et la Démographie. 94 dossiers documentaires ont été communiqués et les services d'un Bulletin d'Informations est régulièrement fait à la Subdivision militaire de Laon, sur sa demande.

Ainsi, les vastes ressources offertes par les publications de la Documentation française sur tous les problèmes d'actualité peuvent maintenant être exploités utilement dans les Ardennes.

À cette documentation générale nous avons joint une documentation administrative et locale par la mise en dossier des principaux textes réglementaires et des articles de la presse locale.

Grâce enfin à la liaison avec des Centres de Documentation spécialisée de Paris : Centre national de la recherche scientifique, commission internationale des Industries agricoles, le Centre de Documentation des Ardennes est en mesure de fournir, en quelques jours, sur microfilms, les articles techniques et scientifiques paraissant dans plusieurs milliers de revues françaises et étrangères.

Le Centre des Ardennes, grâce à son atelier de microfilms peut maintenant également fournir des copies sur film de ses documents 161 vues ont été fournies à des particuliers produisant la somme de 805 francs. Un fonds de microfilms se constitue peu à peu, remplaçant sous un volume réduit les documents détruits en 1940, il comprend déjà une cinquantaine de mètres de film représentant près de 2.000 pages de documents : lettres de Bayard conservées à la Bibliothèque nationale ; lettres inédites de Verlaine, diplômes d'études supérieures sur l'Industrie métallurgique dans les Ardennes, et divers documents d'archives privées.

L'achat d'un appareil Foca permet également la constitution d'une documentation photographique sur les monuments et œuvres d'art du département.

Recherches et communication

Si le chiffre des communications sur place se maintient à peu de chose près au chiffre de l'an dernier, le nombre des communications administratifs à l'extérieur du dépôt et en très nette progression :

1°) Communications sur place	210
2°) Communications avec déplacement	350

Par correspondance il a été répondu à 120 demandes de recherches d'ordre historique ou généalogique.

Parmi les travaux élaborés à l'aide des documents du dépôt, nous citerons les articles de M. Manceau sur les routes ardennaises, le Mémoire présenté par M. Sibertin-Blanc au

concours d'Architecte en Chef des Monuments Historiques sur l'église de Mézières ; parmi les travaux en préparation à l'aide des mêmes documents, un diplôme d'études supérieures de M. Verry sur les ouvriers des laminoirs, une thèse de doctorat es lettres de M. Babin, professeur de l'Université de Lille sur le patois de l'Argonne, enfin diverses monographies d'instituteurs.

Dépôt légal

Nous avons cru devoir souligner à plusieurs reprises l'imperfection du système qui régit actuellement le dépôt légal la multiplicité des organismes qui sont chargés de le recevoir permet trop facilement aux imprimeurs et éditeurs d'y échapper : Bibliothèque nationale et Bibliothèque régionale d'Amiens, pour le dépôt organisé par la loi du 21 juin 1943, Préfecture, sous-Préfectures et Mairies pour le dépôt organisé par la loi du 31 décembre 1945. En ce qui concerne ce dernier dépôt nous avons décidé en accord avec M. le Préfet de la centraliser aux Archives du Département, qui ainsi depuis le 1^{er} août assurent dès parution la répartition des périodiques locaux entre le Secrétariat d'Etat à la Présidence du Conseil, le Bureau des Cultes au Ministère de l'Intérieur et le Cabinet du Préfet.

Histoire de la Guerre et de l'Occupation

En tant que correspondant de la Commission d'Histoire de l'Occupation et de la Libération nous avons fait entrer aux Archives et classé, outre les Archives du S. T. O des documents privés intéressant la résistance F.T.P., des tracts et journaux clandestins. La recherche de témoignages n'a pu encore être activement entreprise.

Antiquité et œuvres d'art. – Sites – Tourisme

Nous avons fait procéder à la restauration au compte de l'Etat des statues endommagées des églises de Le Chesne, Lalobbe et Longwé. Des demandes de restauration ont été faites pour le Saint-Georges de Sévigny-Waleppe et la Chaire à prêcher de Mouzon. Quelques nouveaux classements ont été proposés notamment celui de deux statues du XVe siècle à Tourteron et celui des importantes trouvailles archéologiques gallo-romaines faites à Carignan.

Le service des Archives a également pendant l'année écoulée participé activement aux travaux de la Commission des Sites et à l'élaboration avec des personnes privées de circuits touristiques commentés à travers les Ardennes.

Vente de papiers périmés

Il a été procédé au triage et à la vente au compte du département de 1820 kg de papiers périmés qui ont produit la somme de 6.480 francs.

Archives communales

La conservation des registres d'état-civil, document essentiel de la commune n'est pas toujours parfaitement assurée : les vieux registres sont trop souvent dans un placard humide, quant aux récents, leur reliure est insuffisante pour supporter sans dommages les fréquentes manipulations qu'imposent des demandes d'extraits toujours plus nombreuses (Haybes)

Afin d'assurer la sauvegarde des registres paroissiaux dont les doubles ont été détruits aux Archives départementales en, 1940, nous entreprenons le microfilmage des registres détenus par les communes.

En résumé, il apparaît que : devant répondre à des tâches très diverses et historiques, administratives, et même techniques (photographie) le service des Archives n'est pas pourvu du personnel suffisant. Il est également à souligner que le local actuel, sans possibilité d'extension ne pourra plus répondre à son objet dans un avenir très proche.

L'Archiviste départemental,

René Robinet